

Chez Rolland on innove depuis bientôt 70 ans

Les entreprises de la région. Aux mains de la même famille depuis 1946, c'est devenu le leader français du véhicule agricole. Mais Rolland vend ses remorques, épandeurs et bétailières dans le monde entier.

Les remorques Rolland font partie de ces entreprises familiales parvenues, en trois générations, à se hisser sur le podium dans leur domaine. Numéro un français de la remorque et de l'épandeur agricoles et numéro trois en Europe, la PME finistérienne - que dirige aujourd'hui Béatrice Le Gall, la petite-fille du fondateur, Joseph Rolland - a encore fait parler d'elle.

Sa dernière innovation (1), est citée aux Awards 2015 du prochain Sima, le salon international du machinisme agricole.

2 000 véhicules par an

Cette nouvelle distinction récompense le travail de la cellule de recherche et développement (R & D) de l'entreprise : sept personnes, des ingénieurs, des techniciens et des dessinateurs. « **Nous sommes en permanence à l'écoute des agriculteurs, entrepreneurs agricoles et concessionnaires,** explique Rémi Chenevière, chef produit et marketing. **C'est indispensable pour s'adapter à un marché en dents de scie.** »

Les utilisateurs suggèrent des améliorations. Les plus intéressantes sont prises en compte par le bureau d'études. « **Chez Rolland, depuis la première remorque basculante en 1949, on a toujours été des précurseurs. Nous mettons au point des prototypes, testés en conditions réelles, modifiés, jusqu'à donner naissance à des pré-séries présentées dans les salons de machinisme agricole. Entre l'idée et l'innovation il se passe au minimum un an.** »

Depuis 2005, les remorques et les épandeurs Rolland sont fabriqués à Tréflévenez (Finistère), dans un bâtiment ultramoderne de 30 000 m² couverts où travaillent 200 salariés plus des intérimaires en période de forte demande. Chaque année, 7 000 tonnes de plaques et tôles



À Tréflévenez, entre six et dix véhicules de transport agricole siglés Rolland sortent chaque jour de l'usine de 30 000 m².

d'acier y sont transformées en près de 2 000 remorques, épandeurs à fumier, bétailières et plateaux pour la paille et le foin.

Fiabilité et renouvellement

L'usine est dotée d'équipements dignes de ceux des chaînes automobiles. L'acier est découpé au laser et au gaz. Une fois pliées, cisailées, pressées et soudées en fonction du modèle, les carcasses de remorques passent dans une grenailleuse de 50 m de long qui élimine les impuretés. Elles subissent ensuite un bain de cataphorèse afin de fixer la première couche de peinture dans les moindres recoins. Suivent deux autres couches de peinture en poudre

pour diminuer les rejets de solvants, puis deux cuissons, avant le montage final, le contrôle qualité et les derniers tests.

Installée depuis sa création en 1946 à Pencran, non loin de là, la question de rester à la pointe de l'Europe s'est posée lors du déménagement, en 2005. « **Ce que nous perdons en accessibilité, nous le gagnons en matière grise, en savoir-faire et en proximité avec nos clients historiques, les éleveurs de l'Ouest,** » affirme Rémi Chenevière.

Cet éloignement géographique n'empêche pas Rolland, leader en France, de réaliser 20 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, dans 40 pays. En Europe surtout, mais aus-

si outre-Atlantique. Une reconnaissance qui passe par la fiabilité du matériel et par son renouvellement continu : dix-huit gammes de véhicules et une centaine de modèles en tout.

Philippe GAILLARD.

(1) Un système d'aide à l'attelage de benne à verrouillage semi-automatique, grâce auquel l'utilisateur peut atteler seul, rapidement et en sécurité son véhicule.

La vie des entreprises de l'Ouest sur : ouestfrance-entreprises.fr

La machine stimule la mémoire

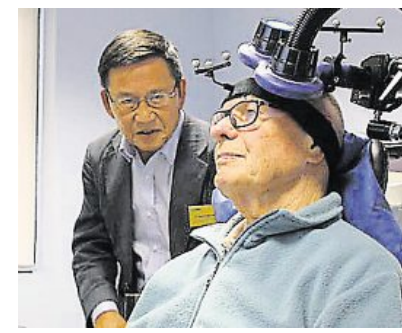
La clinique Brétéché, à Nantes, teste une technologie innovante associant entraînement du cerveau et stimulation magnétique.

Roger s'installe devant une étrange machine de la clinique Brétéché, à Nantes. On a diagnostiqué chez ce patient de 83 ans les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer. À ses côtés, le neurologue Jean-Paul N'Guyen repère précisément les zones du cerveau visées, identifiées grâce à un examen par IRM. Le médecin pose casque, bandeau et électrodes.

Pendant la séance, qui va durer une heure, Roger devra retenir des séries de trois mots, choisir des couleurs... Bref, répondre à des tests d'entraînement du cerveau pas très éloignés de ceux que l'on peut se procurer dans le commerce. Et via le casque fixé sur son front, il recevra, par trains réguliers de quelques secondes, des ondes électromagnétiques : 400 chocs pendant la séance, et cinq séances par semaine pendant six jours. « **On va ainsi durablement augmenter la plasticité cérébrale et, à terme, ralentir l'évolution de la maladie,** » explique le professeur N'Guyen.

Ce nouveau protocole expérimental est testé à la clinique en partenariat avec le CHU de Nantes. « **Une première en Europe,** » selon Michel Meignier, PDG de Brétéché. On a déjà recours à la stimulation magnétique transcrânienne pour traiter la douleur ou certaines dépressions. « **Mais, pour Alzheimer, ça n'avait pas encore été fait ici.** »

« **Il ne faut pas se priver d'une**



Roger et le neurologue Jean-Paul N'Guyen.

piste pour soigner Alzheimer, détaille le professeur Gilles Kemoun, conseiller du groupe Vedici, propriétaire de la clinique. **On n'a pas grand-chose à proposer à ces malades quand on sait que les médicaments efficaces n'existent pas.** »

Pour l'instant, deux patients, dont Roger, bénéficient de ce traitement innovant « **sans effets secondaires,** » qui « **permettra aussi de faire avancer la recherche clinique sur Alzheimer,** » espère le professeur Philippe Damier, du CHU. C'est lui, en lien avec la clinique, qui est chargé de sélectionner puis d'évaluer les patients qui suivront le protocole. « **Une cinquantaine de patients y participeront, dont certains sous placebo. Si on parvient à démontrer son intérêt, on pourra un jour justifier sa prise en charge par le système de santé.** »

Anne AUGIÉ.

Breizh éco

Le chantier de Synutra tient son rythme. À Carhaix, le chantier de l'usine de poudre de lait Synutra, financé par des investisseurs chinois, continue d'avancer. Et l'usine qui sort de terre est déjà impressionnante. Ce sera l'une des plus grandes usines de ce genre en Europe. Aujourd'hui, quelque 250 ouvriers travaillent sur le site. Ils seront deux fois plus nombreux en juin. Pour la première phase du chantier, les deux tiers du gros œuvre sont terminés. Le chantier doit être achevé en janvier 2016. En pleine activité, l'usine transformera l'équivalent de 900 000 litres de lait par jour et travaillera avec un millier d'éleveurs dans un rayon de 70 km.

Énergie Bretagne innovation. Il récompensera les entreprises, comme les collectivités locales, qui développent des solutions pour économiser l'énergie. Il peut s'agir de la mise en place de nouveaux équipements, ou bien de modes d'exploitation innovants. Incriptions et renseignements pratiques : www.energies-d-innovation.fr (energies-d-innovation@edf.fr).

Un logiciel commun pour les ports de Brest, Lorient et Saint-Malo. Il s'appelle AP + et ce logiciel doit être mis en place cette année dans les ports de Brest, Lorient et Saint-Malo. Il permettra de gérer le trafic et d'accélérer aussi le passage des cargaisons dans chaque port. Avec, à la clef, des gains de productivité et une sécurité accrue pour les échanges. C'est l'un des projets regroupés dans le Plan région d'actions logistiques, mis en œuvre par la Région, pour favoriser les échanges commerciaux depuis la Bretagne.

Un concours pour les entreprises et les collectivités économes. Les inscriptions continuent pour participer à la seconde édition des Trophées bretons de l'innovation énergétique, organisés par EDF dans le cadre de son programme Enbrin, comme

Le commandant condamné, son second relaxé

En 2011, un pêcheur avait été tué après la collision de son bateau granvillais et un ferry. Hier, la cour d'appel de Caen a condamné le commandant à 18 mois de prison avec sursis. Son second a été relaxé.

« **Je suis écoeuvée. Le second du ferry a été relaxé. Je trouve cela aberrant. On ne s'y attendait pas du tout.** » 14 h 30, hier, devant le palais de justice Gambetta, à Caen. Les larmes aux yeux, Delphine Lesaulnier ne peut retenir son émotion devant la décision qui vient de rendre la cour d'appel. Voilà près de 4 ans que la veuve a perdu son mari, marin pêcheur, lors d'un tragique accident en mer.

C'était le 28 mars 2011, entre Saint-Malo et Jersey, au large des Minquiers, près des Îles Anglo-Normandes. Le Condor Vitesse, un ferry de 86 m de long entre en collision avec un caseyeur granvillais, *Les Marquises*, d'un peu plus de 9,20 m. Le

patron pêcheur, alors âgé de 42 ans, est tué. Ses deux matelots, tombés à l'eau, sont repêchés en état d'hypothermie. Au moment des faits, le ferry naviguait à plus de 36 nœuds (67 km/h) malgré un épais brouillard.

« Incertitude »

S'ouvre alors une longue enquête. Elle aboutit à un procès au tribunal de Coutances (Manche), en juin 2013. En première instance, les deux officiers du ferry sont condamnés. Le commandant, aujourd'hui en retraite, écope de 18 mois de prison avec sursis pour homicide involontaire et de cinq ans d'interdiction d'exercer sa profession. Celui-ci reconnaît ses torts. Quant à son second, devenu

formateur, il est condamné à 12 mois de prison avec sursis.

Devant des peines jugées insuffisantes, le parquet de Coutances, qui avait requis de la prison ferme, fait appel. Lors de l'audience devant la cour d'appel, le 13 octobre, le parquet général requiert à son tour une « **aggravation des peines mais pas de prison ferme.** » La cour en a décidé tout autrement hier au moment de rendre son délibéré. Elle a confirmé le jugement pour le commandant du ferry et a relaxé le second. Elle a considéré qu'il y avait « **une incertitude sur le bon fonctionnement ou pas d'un radar** (sous la responsabilité du second lors de la collision) », explique Henri Ody, le président de

la cour.

« **La relaxe, pour nous, c'est le pire de tout. Cela va être dur à encaisser pour mes enfants et moi,** ajoute la veuve du pêcheur tué dans l'accident. **Je tiens cependant à remercier les pêcheurs de Jersey qui nous ont soutenus jusqu'ici.** » Un tout autre combat attend maintenant Delphine Lesaulnier et ses enfants. Celui du montant des dommages et intérêts qui sera fixé au civil. « **Nous ne savons pas encore. Cela doit être décidé à Coutances.** »

Benoît LASCoux.

La Bretagne en bref

À Quimper, avion givré, passagers bloqués

Deux vols annulés, un troisième retardé, c'est le bilan du coup de froid, lundi matin, à l'aéroport de Quimper-Cornouaille. Tout a commencé avec le premier vol de la semaine. L'ATR de Hop ! devant décoller à 6 h 20 à destination de Paris était recouvert de givre. En temps normal, l'opération de dégivrage est rapide. Encore faut-il que le personnel formé à l'opé-

ration soit disponible. Ce qui n'était manifestement pas le cas lundi. La direction de l'aéroport a pris la décision d'annuler ce vol, supprimant de fait la liaison Paris-Quimper qui devait être assurée dans la continuité par l'avion bloqué au sol. Les passagers qui le souhaitaient ont pris le vol de 10 h 25. Qui a décollé avec du retard.

11^e édition Photo de mer à Vannes

Pour la 11^e édition de Photo de mer du 3 avril au 3 mai à Vannes, amateurs et pros sont invités à être candidats jusqu'au 8 février. Depuis 2007, la Ville offre 8 000 € pour encourager un photographe professionnel et l'aider à réaliser un projet en rapport avec la mer, exposé lors du festival l'année suivante. C'est la plus grosse dotation de tous les festivals en France. En parallèle, un prix de la Ville est ouvert à tous les photographes dès 18 ans, sans aucune limite géographique. 700 € sont à empo-

cher et des ouvrages sur la photographie à gagner. Enfin, une bonne façon d'aiguiser son sens artistique est de participer au sein de son établissement scolaire au concours photos. Les photographes en herbe de toute la France peuvent concourir. À la clé, 200 € par catégorie (collège et lycée) et des livres. Photo de mer, envoi des clichés à BP 509 - 56 019 Vannes cedex, par internet (www.photodemer.fr/rubrique-concours) avec le bulletin d'inscription à télécharger, ou bien par courrier.

Trois phoques à moustache à Océanopolis



Le phoque à moustache, on ne peut pas le rater à Océanopolis.

Océanopolis, à Brest, vient d'intégrer dans son bassin arctique trois phoques à moustaches, deux femelles et un mâle. C'est désormais le deuxième aquarium au monde à présenter cette espèce et le seul au monde à présenter trois espèces de phoques arctiques dans le même es-

pace. Vlad, Zora et Dinka, âgés de trois ans, rejoignent en effet deux phoques annelés et un phoque du Groënland. Le phoque à moustache est l'une des espèces les plus massives d'Arctique, la femelle pouvant peser jusqu'à 300 kg, et le mâle, 250 kg.

Agitez vos neurones !

SPECIAL JEUX Best of exceptionnel 196 pages

100% Jeux de lettres

Plus de 100 mots fléchés

4,90 €

Force 1/2/3/4

Proposé par **ouestfrance**

Chez votre marchand de journaux ou sur boutique.ouestfrance.fr